

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1943)
Heft: 1011

Artikel: La Suisse, L'U.R.S.S. et le communisme
Autor: Béguin, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-686643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

We referred in our last issue to the newly created Swiss Institute (also described as a "Verein") for the study of foreign countries; the constitution of the Committee is now available and it would appear that practically all the members are university professors of whom Prof. Dr. Lätt alone has had some experience abroad.

* * *

The 10th anniversary of school radio broadcasts was held on April 2nd in Lausanne. Speeches were made by M. Fischer and M. Perret, cantonal councillors; M. Schenk, President of the Committee of Swiss School Radio Broadcasting Service; M. de Reding and M. Besançon, respectively directors of the Swiss Radio Broadcasting studios in Lausanne and Geneva. M. Jaccard, Chief of Elementary Education, gave a historical narrative of the school service. Pasteur Mayor-de Rham, Morges, explained the preparations necessary for these school services.

* * *

A singular dispute occupied the time of the Federal Tribunal a few weeks ago. The owner of a large excursion coach stored his vehicle in a local garage at Lausanne in the winter of 1940. As in spite of repeated application he omitted to pay the agreed monthly charge the garage proprietor informed him by letter that unless the amount overdue was settled by a certain date he would move the coach into the road. Nothing transpired and the threat was duly carried out. Owing to the freezing of the water in the radiator a cylinder crack developed and the coach owner promptly sued the garage for damages. The Federal Tribunal upheld the claim on the ground that either the garage should have removed the water from the radiator or applied to the local court for directions.

* * *

An institute for research into avalanches and snow conditions was opened on April 16th by the Swiss Government on the Weissfluhjoch (8,000ft.), above Davos.

The Institute, which has been created by private enterprise, is the first of its kind, and the value of its researches may be measured by the fact that during the past half-century Switzerland has spent over 16,000,000 francs on defence against avalanches. This work is a very important part of Swiss national defence. Thanks to the better knowledge of snow conditions and avalanches which is available to-day, army casualties have been reduced to small proportions in spite of the fact that half the Swiss army lives permanently in the Alps in order to guard them.

(*"The Times."*)

* * *

Twenty British naval officers who were taken prisoner during the combined operations attack on St. Nazaire a year ago have been supplied with watches by a Swiss firm on a promise to pay for them after the war.

This unusual story of trust in the Royal Navy's word of honour comes from Lieut. S. P. Haighton, R.N., whose father lives at Laneshaw Bridge, Colne.

During the action the officers lost their watches and as a last resort one of the party wrote to a Swiss firm asking for a supply of new ones, but pointing out that the only security they could give was their word of honour to pay at the end of the war.

In due course the watches, valued about £200, arrived at the prisoners' camp.

(*"News Chronicle,"* April 3rd.)

LA SUISSE, L'U.R.S.S. ET LE COMMUNISME.

Depuis quelque temps le problème du communisme est de nouveau à l'ordre du jour en Suisse. Les uns proposent de lever l'interdiction qui pèse sur tous les groupements qui se réclament plus ou moins directement de la doctrine bolchéviste. Les autres — et souvent les mêmes — préconisent une reprise immédiate des relations diplomatiques avec les Soviets. On a tendance à lier ces deux questions. En apparence connexes, elles sont fort différentes en réalité. En effet, pendant longtemps, nous avons eu un parti communiste en Suisse, sans que pour autant notre pays reconnaisse le gouvernement de Moscou. On pourrait tout aussi bien imaginer une situation contraire, où l'on verrait le Conseil fédéral déléguer un ministre en Russie, tandis que le parti d'extrême-gauche resterait frappé d'interdit. Il convient donc d'examiner ces deux problèmes séparément.

La Suisse n'a jamais reconnu le régime bolchéviste. En 1918, alors qu'elle s'apprêtait à le faire, elle avait reçu sur son territoire une mission officieuse qui, normalement, aurait dû se transformer tôt ou tard en légation. Mais cette mission joua un rôle important dans la grève générale et les troubles de novembre 1918. Elle s'ingéra dans nos affaires intérieures. Elle fut reconduite à la frontière sans autre forme de procès. C'est la raison pour laquelle les relations diplomatiques n'ont jamais été établies. Le Conseil fédéral a pensé fort justement que nous ne pourrions nous résigner à accréditer une légation russe à Berne, tant que nous n'aurons pas la garantie qu'elle restera strictement dans son rôle et qu'elle ne se mêlera pas de notre politique intérieure. Aussi longtemps qu'il y a identité entre le gouvernement soviétique et le Komintern, il ne faut pas songer à obtenir cette garantie.

Malgré tout, la question est toujours restée ouverte. Elle a été portée à plus d'une reprise à la tribune parlementaire. La presse s'en est occupée périodiquement. Le Conseil fédéral, par la bouche de M. Motta, a déclaré chaque fois que l'attitude de la Confédération était sujette à révision. En bon diplomate, il évitait de prononcer le mot "jamais." Il réservait l'avenir. Mais, d'accord avec ses collègues, approuvé par les Chambres, il n'a jamais pu se résoudre à faire un geste qui, du point de vue de la sécurité intérieure, aurait pu nous coûter cher, sans d'ailleurs que notre position internationale y gagnât rien de substantiel.

Cela n'a pas empêché les commerçants et les industriels suisses de procéder à des échanges avec l'U.R.S.S. Et l'on se souvient qu'en 1941, une délégation suisse s'était rendue à Moscou pour négocier un arrangement commercial. C'était l'époque où notre approvisionnement se heurtait à des difficultés toujours plus grandes. La Russie pouvait nous fournir des denrées et des matières premières. On conclut un arrangement qui, d'ailleurs, ne portait pas reconnaissance mutuelle des deux gouvernements. Il est assez clair cependant que ce premier contact aurait logiquement mené à une reprise des relations diplomatiques, s'il avait été suivi d'effet. Il ne le fut pas, parce que les hostilités éclatèrent peu après entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne. Il était inexécutable.

Dans les circonstances actuelles, nous n'avons raison de changer de politique. Dans cet ordre d'idées, la neutralité nous impose des devoirs très stricts. Si l'on veut que notre politique extérieure inspire con-

fiance à tous, elle doit se garder de tout opportunisme. Elle doit être stable, continue, conséquente avec elle-même. Il nous est impossible de rompre avec un Etat belligérant, à moins qu'il ne nous attaque ou qu'il compromette gravement nos intérêts. A défaut, on nous accuserait trop volontiers de nous livrer à une manifestation politique qui serait peu compatible avec notre statut international caractérisé par sa permanence. De même, nous ne pouvons pas songer à restaurer en pleine guerre des relations diplomatiques interrompues depuis un quart de siècle. Cela aussi ferait l'effet d'une manifestation politique que nous nous sommes interdite, en déclarant au début de septembre 1939 que nous ne favoriserions aucun belligérant, ni militairement, ni économiquement, ni même moralement. Bref, le bon sens nous commande de terminer la période de guerre, comme nous l'avons commencée avec les mêmes relations diplomatiques.

L'évolution des opérations militaires reste sans importance à cet égard. Notre attitude extérieure ne dépend pas du succès des uns ou des revers des autres. Elle est stable, elle aussi, parce qu'elle est honnête, parce qu'elle repose sur des engagements très précis et très stricts que nous entendons observer, la fidélité à la parole donnée étant l'une des plus grandes forces des petits Etats. Cette évolution n'influencera pas non plus notre politique générale à l'égard du communisme.

Ce que nous reprochons au communisme, ce n'est pas la doctrine qu'il prêche, ce n'est même pas de vouloir édifier une société selon des idées qui sont absolument contraires à nos traditions et à notre conception de la vie. C'est de vouloir réaliser des réformes par la violence, par la prise brutale du pouvoir, par la dictature du prolétariat. Il se peut que, sous un régime de tyrannie, l'insurrection se justifie ou qu'elle s'explique. Mais, sous notre régime démocratique, elle n'aurait aucune excuse. Nos institutions sont souples. Par définition, elle ne sont pas définitives. Elles peuvent être réformées en tout temps. Toutes une série de procédures sont ouvertes à cet effet. Un groupement de citoyens peut toujours lancer une initiative constitutionnelle et chercher à convaincre notre peuple que telle ou telle innovation s'impose. Dans ce domaine, la discussion est absolument libre, de telle sorte que la volonté populaire peut se manifester en toute indépendance. Les communistes ne sont pas décidés à respecter cette volonté. Ils veulent imposer la leur.

En temps de paix, on pouvait fermer les yeux sur leurs agissements, tant qu'ils ne nouaient pas de complots. Mais, en temps de guerre, il n'en va pas de même. Nous ne pouvons pas tolérer que l'on prépare plus ou moins ouvertement la révolution à l'intérieur, tandis que nos soldats montent la garde à la frontière et qu'ils peuvent être appelés d'un moment à l'autre à repousser un agresseur. L'union profonde de notre peuple, sa concorde sont, en dernière analyse, des éléments essentiels de la défense nationale. C'est pourquoi, tant que certains dangers ne sont pas dissipés, nous ne pouvons pas nous montrer aussi libéraux, aussi tolérants qu'à l'ordinaire.

D'ailleurs, il faut bien noter que les organisations communistes ne sont pas les seules qui aient été interdites. Il en va de même pour les organisations frontistes, d'inspiration nationale socialiste, dont le loyalisme à l'égard du pays et de ses institutions était par trop douteux, qui — elles aussi — préparaient dans l'ombre un changement de régime. Il n'y a pas

deux poids et deux mesures : tout simplement, fidèles à nos conceptions démocratiques, nous ne tolérons l'extrémisme sous aucune forme.

Il suffit de penser aux dangers qui nous menacent encore, surtout à ceux qui pourraient nous menacer si le théâtre des opérations militaires se rapprochait de nos frontières, pour admettre que les raisons qui, en sont temps, dictèrent à nos autorités la dissolution des groupements subversifs, n'ont pas disparu. Elles s'imposent au contraire plus que jamais. Nous serons conséquents avec nous-mêmes, tant en politique intérieure qu'en politique extérieure. Les organisations communistes resteront interdites, en tout cas jusqu'à la fin de la guerre.

Certains événements récents ont sans doute influencé à cet égard plus d'un citoyen qui se pose les questions évoquées dans la présente chronique. Mais la Suisse se doit de ne pas changer d'opinion et d'attitude au gré des événements. Elle est fidèle. C'est sa force. C'est aussi sa sauvegarde.

Pierre Béguin.

COURAGE IN ADVERSITY.

Each one has his cross to carry,
Each one in a different way;
Hard it is, yet necessary,
That we bear it day by day.

Often though the load we shoulder
Is, in truth, a phantom pile;
Pebble grows into a boulder,
Should this worry us the while?

Sometimes we are near surrender,
Duty only keeps us on,
Courage be our firm defender
Till the fight is done — and won!

H. E.

SWISS STOCK EXCHANGE PRICES.

Through the courtesy of the London Office of the Swiss Bank Corporation we are enabled to publish the quotations of some of the leading stocks in Switzerland.

	March 17th.	April 14th.
Swiss Bank	478 ex-div.	474
Crédit Suisse	545	536
Banque Fédérale	355 ex-div.	340
Suisse Réassurances	3690	3690
Nestlé	990	994
Industrie Aluminium	2780	2790
Brown Boveri	630	650
Ciba	5025	5200
Motor Columbus	366	363
Ateliers Oerlikon	500	500
Sulzer	1055	1000
Cia. Italo-Argentine	153	162
Fischer	940	960
Saurer	715	750
Jura-Simplon 3½%	101.50	101.75
Confederation 3% 1936	100.90	101.—